



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Schéma Régional de
Cohérence Écologique

AUDE GARD HÉRAULT LOZÈRE PYRÉNÉES-ORIENTALES



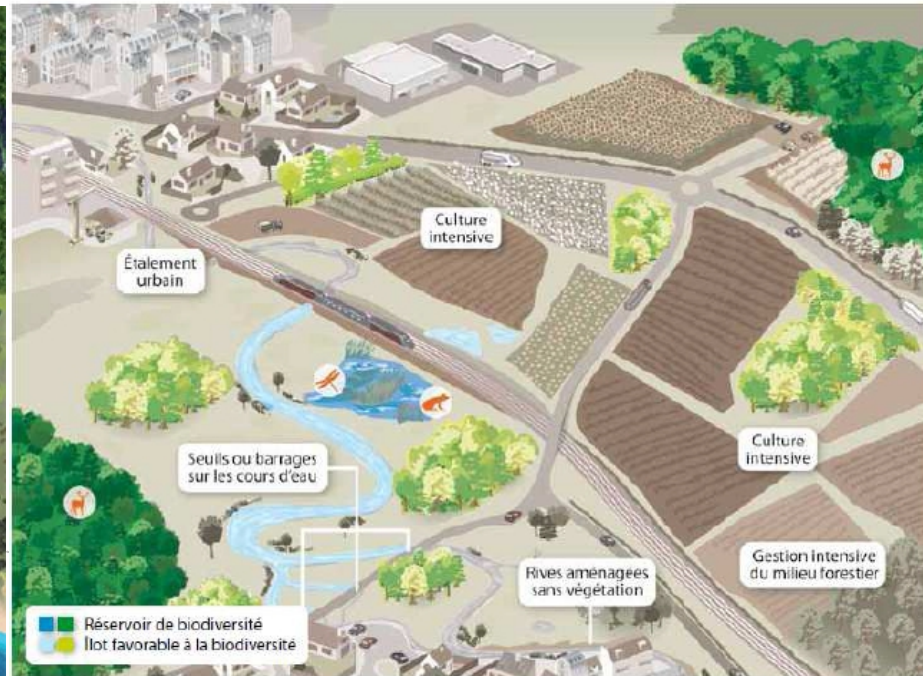
La Région

Occitanie

Pyrénées - Méditerranée

Schéma Régional de Cohérence Écologique ex-Languedoc-Roussillon

Rappel : le SRCE, la TVB régionale



Objectifs :

- préserver et restaurer les continuités écologiques et paysagères nécessaires au bon état de la biodiversité
- disposer d'une nouvelle clé d'analyse et de nouveaux outils pour l'aménagement durable du territoire

Rappel : cadre législatif et réglementaire

- *Loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement*
- *Loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement*

– Objectif de création d'une TVB nationale d'ici fin 2012

Inscription de la TVB



Code de l'environnement :

article L. 371-1 et suivants

- **TVB = un nouvel outil pour la biodiversité avec aires protégées, inventaires,...**
- **Objectifs, dispositif**



Code de l'urbanisme :

articles L. 121-1, L. 122-1, L. 123-1 et suivants

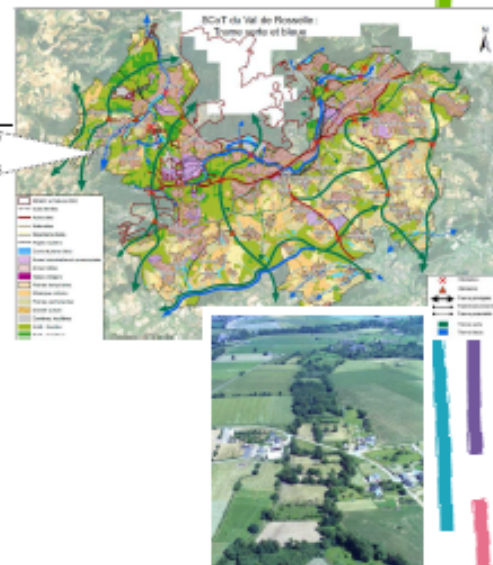
- **Ajout des objectifs de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques**



Un dispositif à 3 niveaux emboîtés



TRAME VERTE ET BLEUE RÉGIONALE Images, données, Infrastructures, ZNIEFF et Parc naturels régionaux



Orientations nationales

- ✓ Choix stratégiques
- ✓ Enjeux nationaux et transfrontaliers
- ✓ Guide méthodologique visant la cohérence des SRCE
- ✓ Exemplarité de l'Etat projets et infrastructures
 - Adoption par d'Etat
 - Fin 2012

prise en compte

Schéma régional de cohérence écologique



- Co-élaboration Région-État
- Enquête publique

prise en compte

Documents de planification et projets des collectivités

Rappel : implications juridiques



Rappel : implications juridiques



Opposabilité

Types de relation régissant les rapports juridique entre plusieurs normes

Prise en compte

Possibilité de déroger, sous le contrôle du juge, pour un motif tiré de l'intérêt de l'opération envisagée.

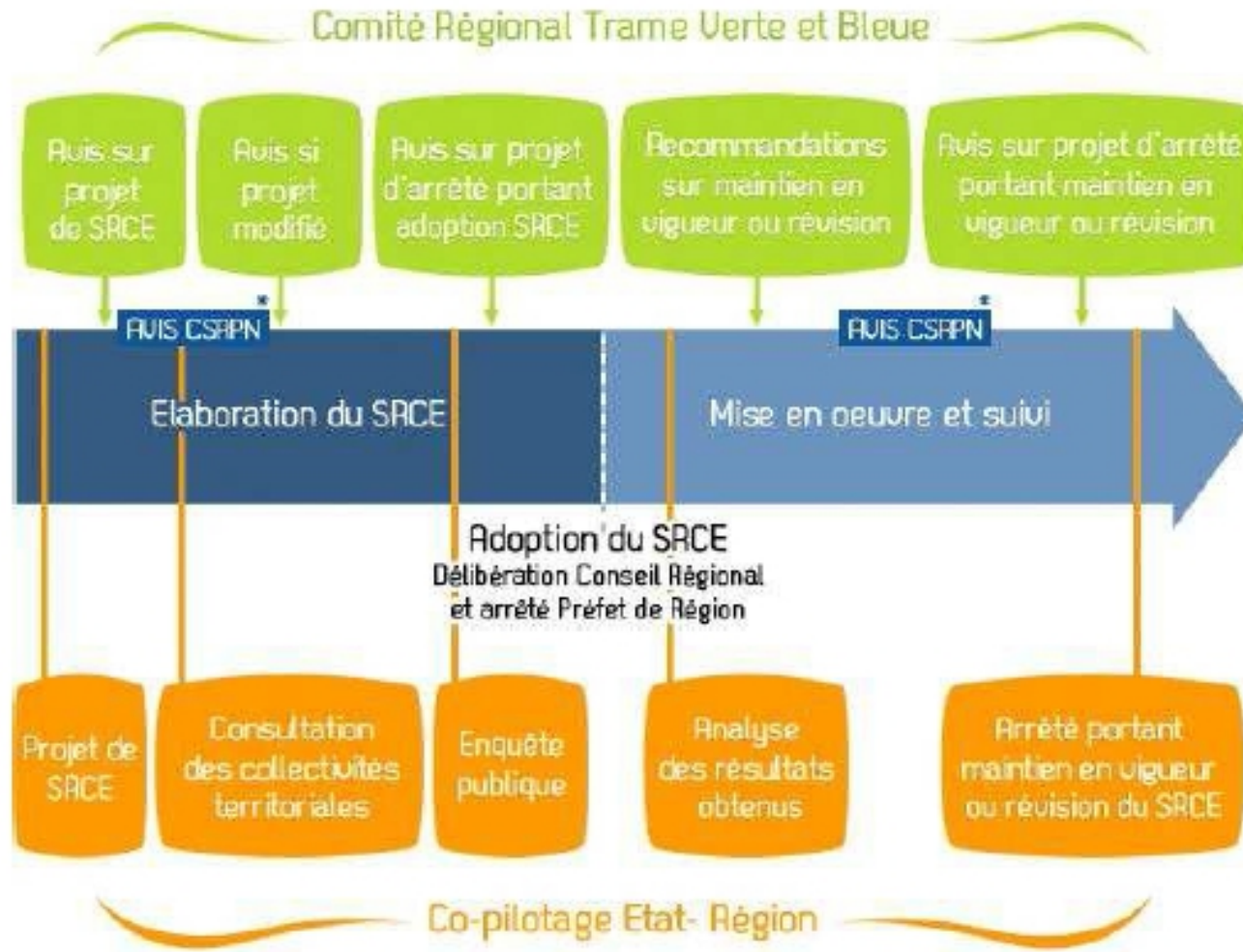
Compatibilité

La norme inférieure ne doit ni empêcher ni contrarier l'application de la norme supérieure.

Conformité

Obligation positive d'identité de la norme inférieure à la norme supérieure.

Gouvernance



Gouvernance



21 Comités régionaux Trames verte et bleue

décret n° 2011-739 du 28 juin 2011

Composition :

5 collèges (seuil minimal de représentation)

- Élus (30%)
- Etat et ses établissements publics (15%)
- Organismes du monde socioprofessionnel et usagers de la nature (20%)
- Associations œuvrant pour la préservation de la nature et gestionnaires d'espace naturels (15%)
- Scientifiques et personnalités qualifiées (5%)

Equilibre aménagement du territoire / biodiversité

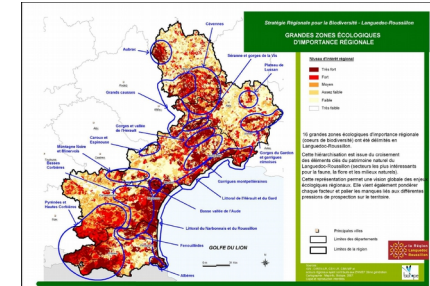
Lien fort entre trame verte et trame bleue

Nombre de membres maîtrisé

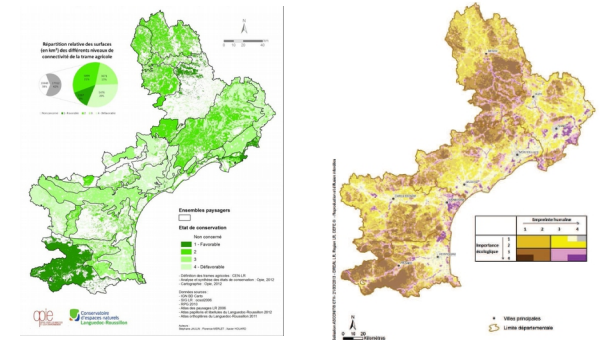


SRCE ex-LR : le parti pris

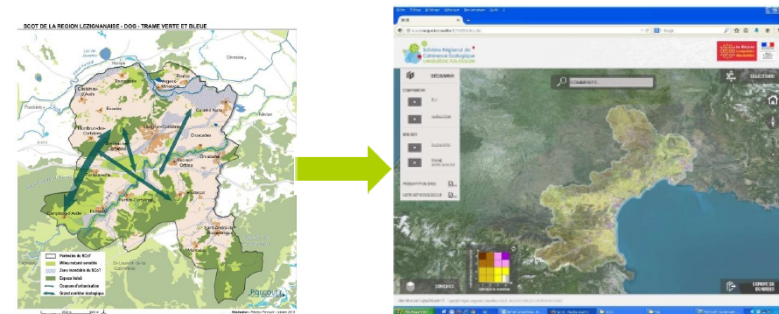
1. Le SRCE est un bras armé de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité



2. Élaborer la TVB régionale revient à identifier les fonctions puis les enjeux écologiques du territoire



3. Un SRCE n'a de sens que s'il est mobilisable par les acteurs locaux



SRCE ex-LR : le parti pris

Diagnostic et enjeux régionaux relatifs aux continuités

Définition des réservoirs de biodiversité et des corridors

Échelle 1/100 000

Plan d'action stratégique

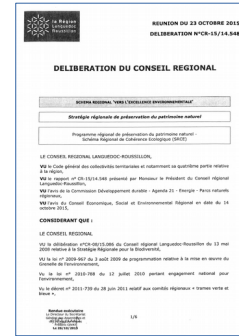
Méthode de travail GT ERC

Fiabilité au 1/25 000e

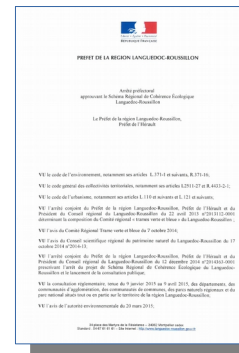
Opposabilité

au 1/100 000e

Spécificité régionale

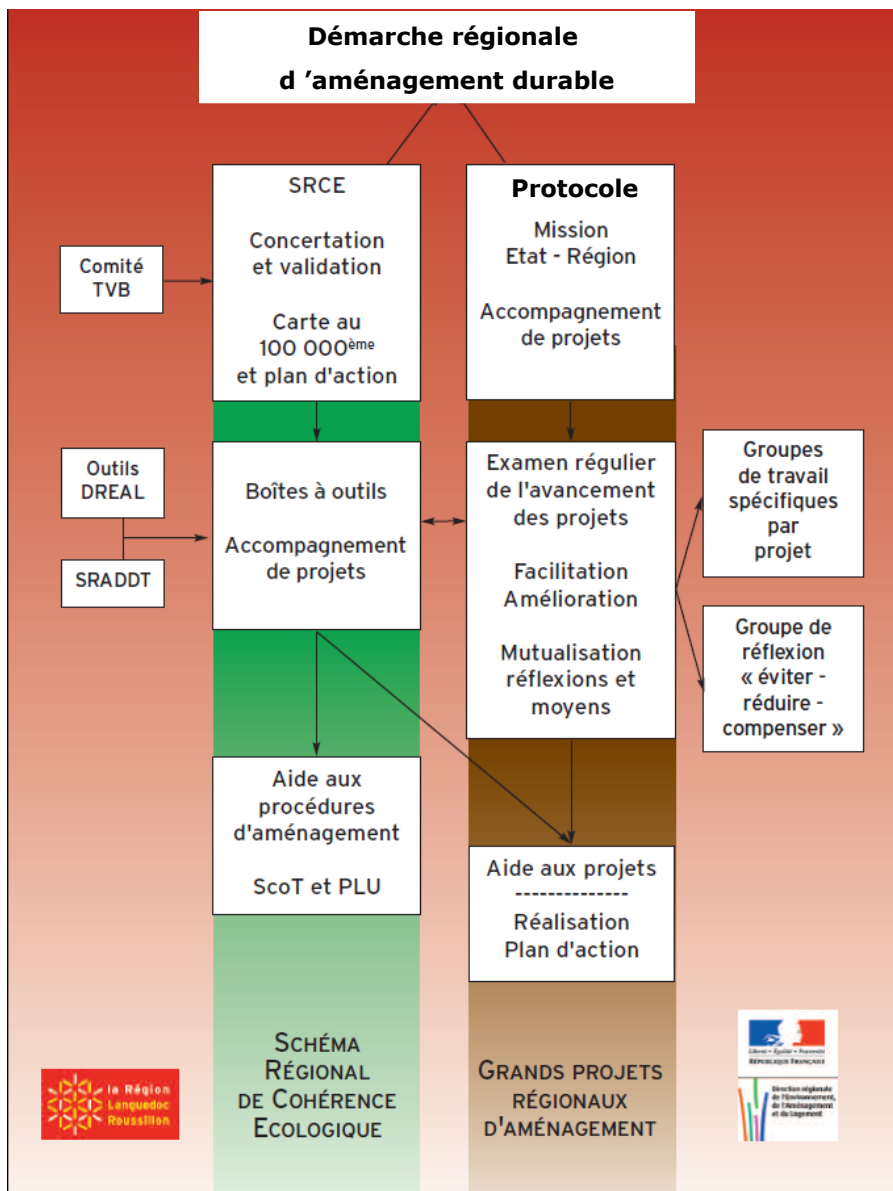


Délibération du Conseil régional du 23 octobre 2015



Arrêté préfectoral du 20 novembre 2015

SRCE ex-LR : le parti pris



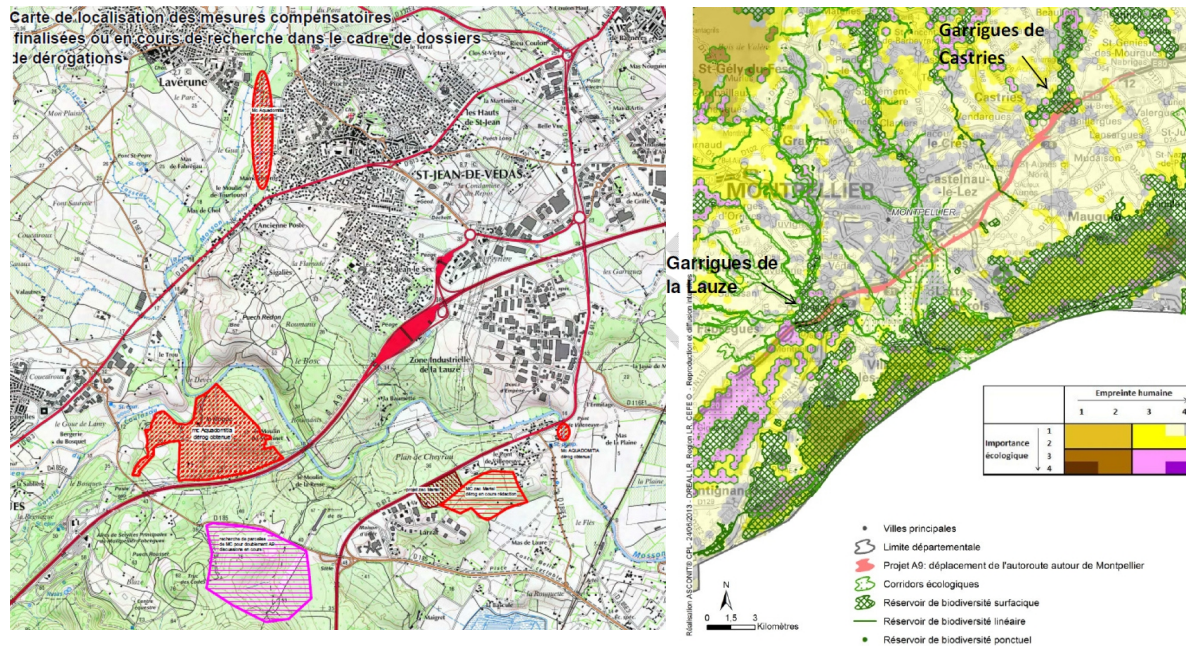
Objectifs de la démarche :

- améliorer l'intégration environnementale des projets d'aménagement
- prioriser et mettre en cohérence l'action publique sur la biodiversité

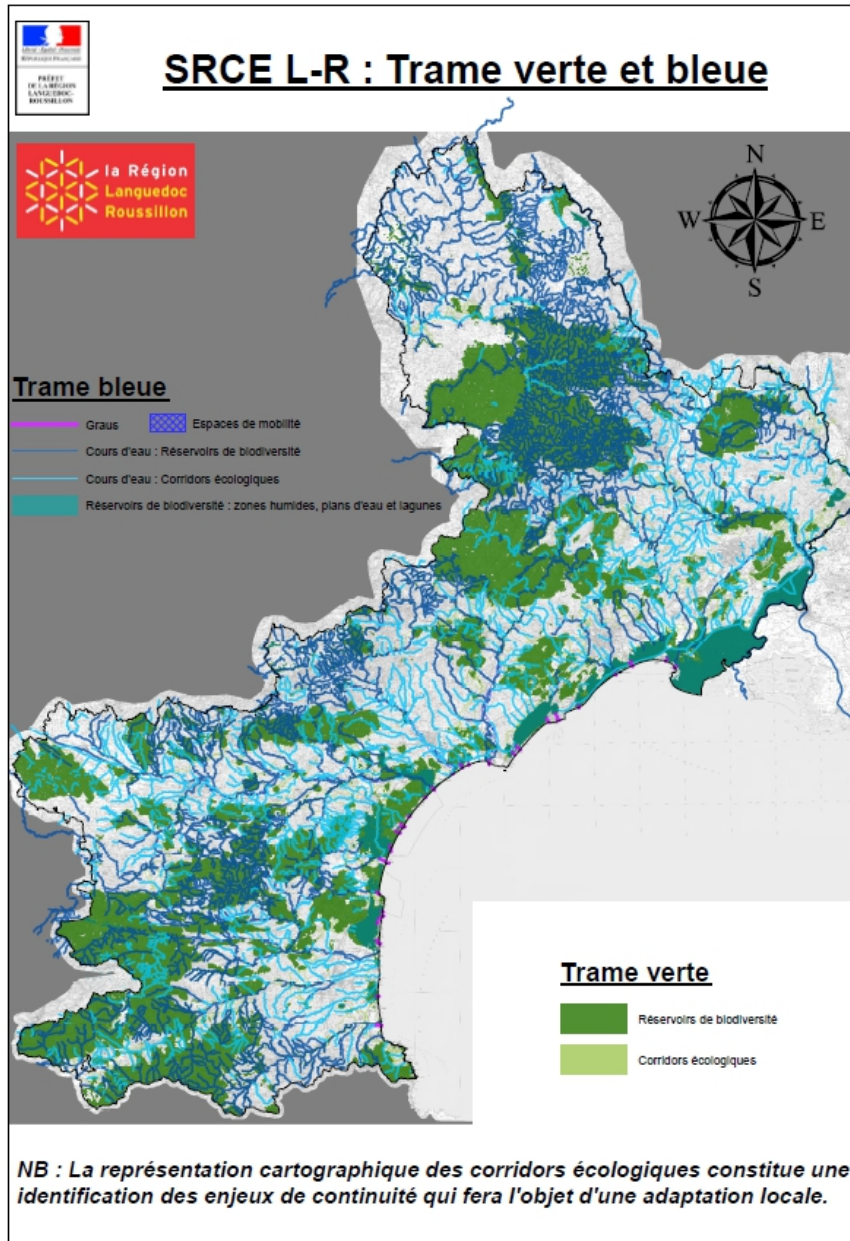
SRCE ex-LR : le parti pris

Accompagnement des projets et des maîtres d'ouvrage

Appui à l'analyse des projets d'aménagement







Le résultat




SRCE L-R : Trame verte et bleue



ANNEXE 3

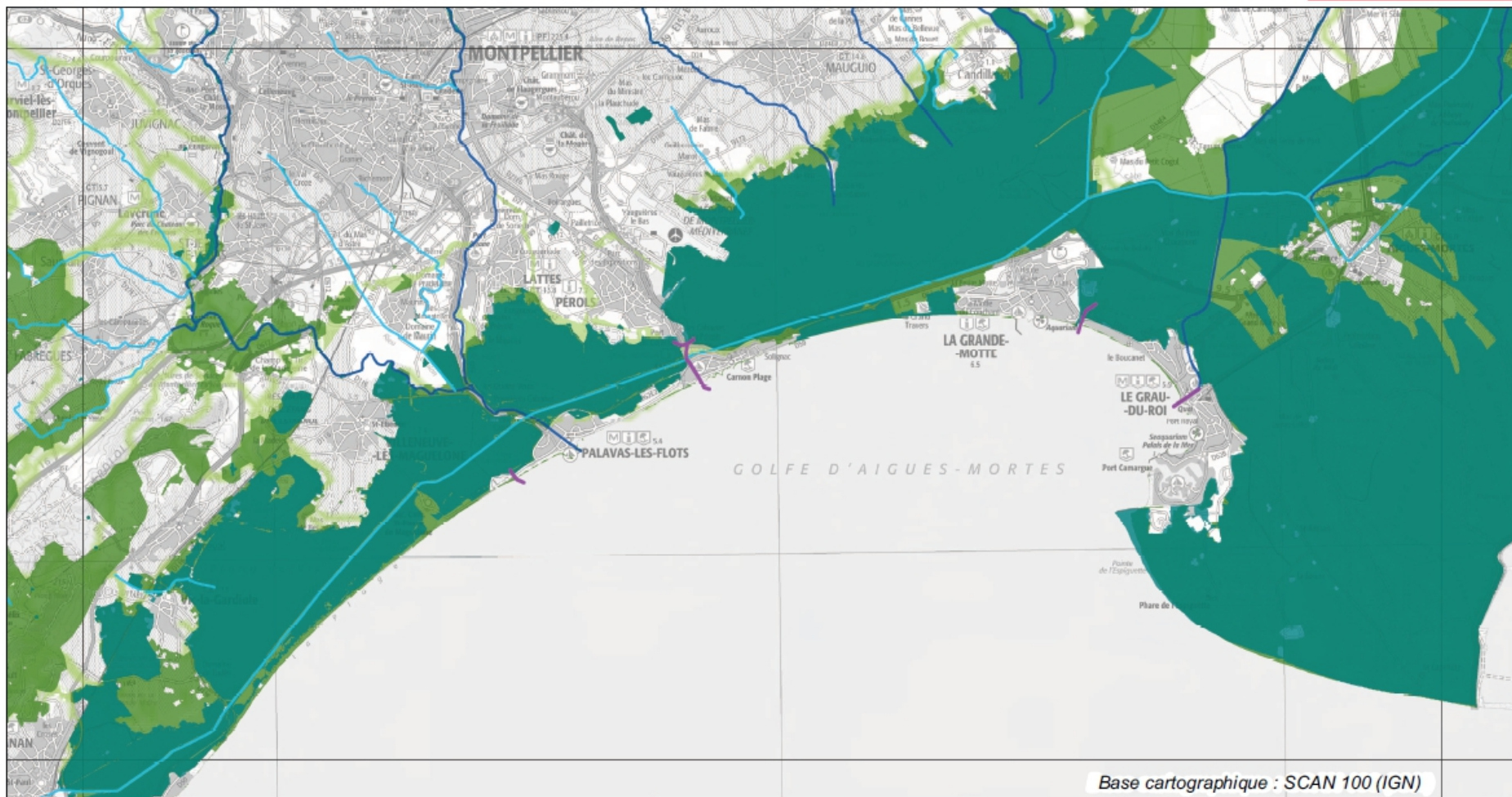
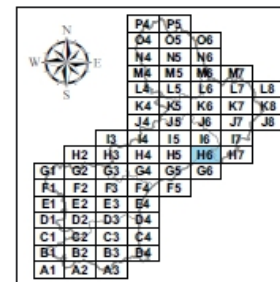
Trame bleue

-  Graus
-  Cours d'eau : Réservoirs de biodiversité
-  Cours d'eau : Corridors écologiques
-  Réservoirs de biodiversité : zones humides et plans d'eau et lagunes

 Espaces de mobilité

Trame verte

-  Réservoirs de biodiversité
-  Corridors écologiques



Base cartographique : SCAN 100 (IGN)

La représentation cartographique des corridors constitue une identification des enjeux de continuité qui fera l'objet d'une adaptation locale

L'échelle de prise en compte du SRCE est le 1:100 000e (format d'impression : A3)



Mise en œuvre du SRCE



1. Financement

- **FEDER 2014-2020 : mesure 6d, 12 millions d'euros :**
 - travaux de préservation des milieux naturels (ex. trame verte)
 - travaux de restauration des milieux naturels (ex. cours d'eau)
 - travaux de valorisation milieux naturels (ex. aires protégées)
- **FEADER 2014-2020 :** réservoirs du SRCE retenus comme zonages à enjeux
= éligibilité accrue des territoires au titre des MAEC

2. Mise en œuvre des recommandations du SRCE

- Projets du groupe de travail Éviter – Réduire – Compenser (GT ERC)
- Appui aux territoires pour la déclinaison du schéma (SCoT, PLU)
- Formations à l'outil 3D, communication



Perspectives SRCE Région Occitanie

- **Convergence des SRCE ex-LR et ex-MP**

- Orientations
- Outils de mise en œuvre



- **Intégration des SRCE au SRADDET**

- Ordonnance à stabiliser
- Degré de prescription en question



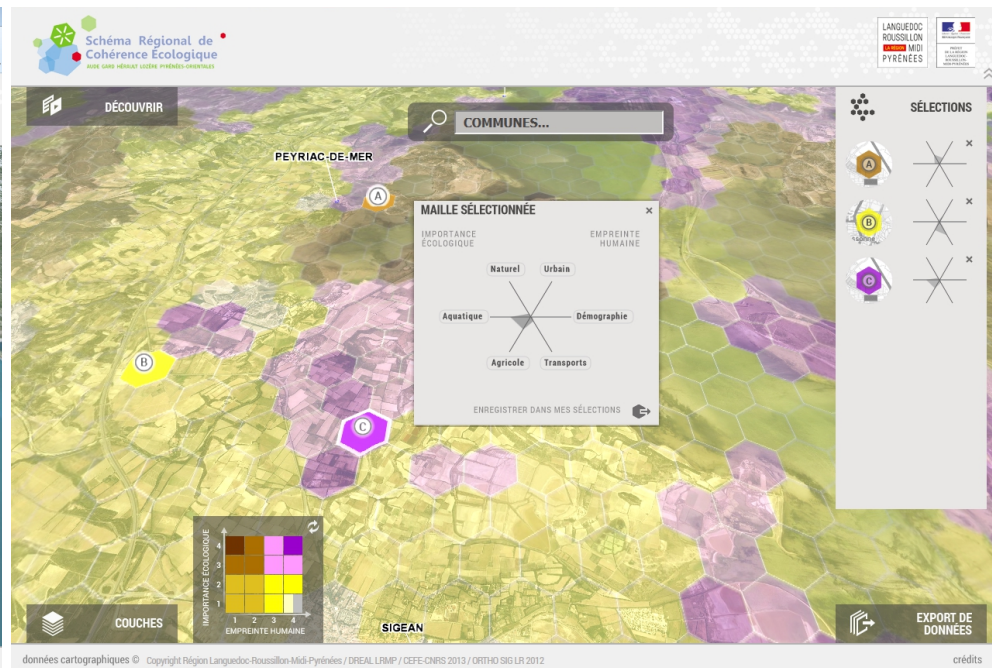
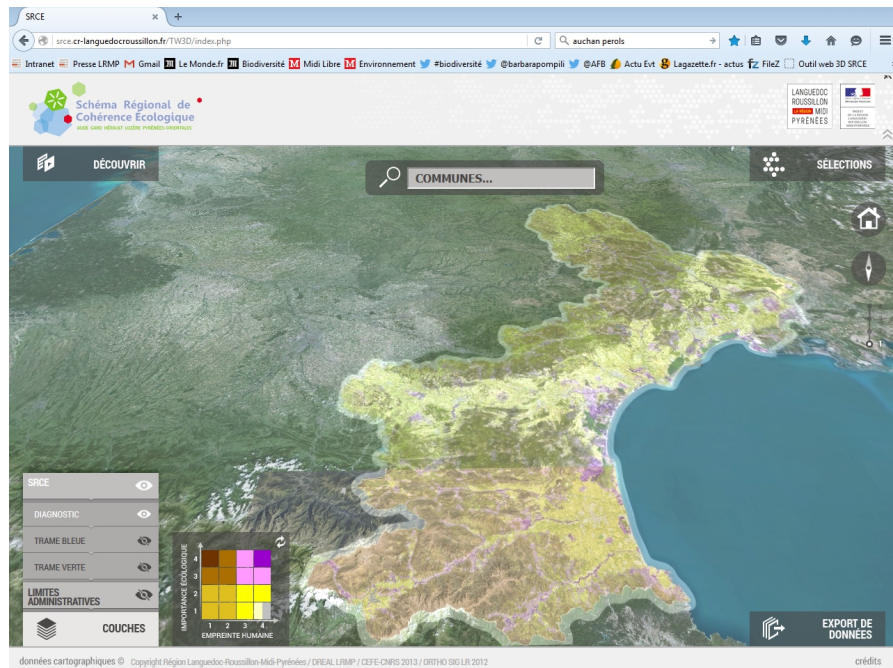
- **Élaboration de stratégies régionales**

- Organisation du chef de filât (CTAP, CTEP)
- Nouvelles stratégies régionales biodiversité
- Émergence AFB et ARB



Accompagnement des projets et des maîtres d'ouvrage

Outil web 3D d'aide à la décision





DÉCOUVRIR



COMMUNES...



SÉLECTIONS



CRUSCADES MONTREDON-DES-CORBIÈRES NARBONNE ARMISSAN
ORNAISONS

BIZANET

SAINT-ANDRÉ-DE-ROQUELONGUE
MONTSERET

BAGES

GRUISSAN

PEYRIAC-DE-MER

PORTEL-DES-CORBIÈRES

SIGEAN

PORT-LA-NOUVELLE

ROQUEFORT-DES-CORBIÈRES

- SRCE
- DIAGNOSTIC
- TRAME BLEUE
- TRAME VERTE
- LIMITES ADMINISTRATIVES
- COUCHES

 RÉSERVOIRS
 CORRIDORS



EXPORT DE DONNÉES

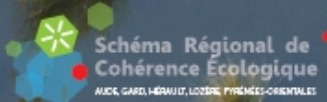


Schéma Régional de Cohérence Écologique

AUDE, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES

Le SRCE, un atout pour le développement de votre territoire.

Le SRCE c'est :
- Un diagnostic,
- Une cartographie de la trame verte et bleue,
- Un plan d'action :
recommandations en aménagement du territoire, aide à la gestion pour les élus, aménageurs, agriculteurs, chasseurs, professionnels de l'environnement.
CONTACTS www.srce30.fr
www.tramverteetbleue.fr



ELU/E
Vous souhaitez élaborer votre SCOT/PLU, ou réaliser votre projet d'aménagement ?

AMENAGEUR
Vous êtes impliqué(e) dans la construction d'une infrastructure, d'un aménagement d'ensemble ou d'un bâtiment ?

ASSOCIATION
Vous souhaitez des informations sur les continuités écologiques ?

CITOYEN/NE
Vous vous interrogez sur la valeur écologique de votre terrain ?

LE SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE
Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales,
VOUS CONCERNE !

Merci de votre attention !